

1417 (n. st.), 27 mars – Cleppé.

Nouvelle réclamation de la duchesse douairière de Bourbon auprès des commissaires sur le fait des aides, pour obtenir d'être payée de la rente de cent mille livres dont elle jouit sur le grenier Pont-Saint-Esprit.

A. Minute sur papier, non signée. 255 x 240 mm. Paris, Archives nationales, P 1375/2, n° 2552.
ANALYSE : *Titres de Bourbon*, II, p. 209, n° 5074.

La duchesse de Bourbonnois, contesse de Fourez et dame de BeaujeuA mes tres chiers et bons amys les commisseres sur le fait des aides par monseigneur le roy.Tres chiers et bons amys, comme vous savés j'ay envoyé plusieurs foiz par devers vous pour le fait de mon assignacion des mille francs que j'ay acoustumé de prandre chacun an sur le grenier a sel du Pont Saint Esperit¹ a cause de mes pors et peages de Chanenay et de la Croy-de-Vues estans sur la riviere du Rosne, et dont me sont deuz plusieurs areraiges du temps passé, et dernièrement quant j'ay envoyé par devers vous, ne m'avez fait aucune assignacion, et le tresorier de Languedoc s'escuse que pour la deffence a lui faicte par vous ne souffrera que le grenetier^(a) me facce aucun payement se autre mandement n'a de vous. Si vous prie, tres chiers et bons amys, tant a tretés comme se puis, que vous veulles mander audit tresorier que en madicte assignacion ne mette aucun empeschement, vous me facce paier par ledit grenetier sellon la fome des lettres de monseigneur le roy, ainsi que par l'espace de XXXV ans et plus en ayons jouïs et possedés monseigneur, que Dieux absoille, et moy. Tres chiers et bons amys, se chouse voulés que fere puisse pour vous, je le feray tres volontiers et de bons cuer, priant nostre Seigneur qu'il vous ait en sa sainte garde. Escript a Cleppé², le XXVII^e jour de mars.

^(a)grenetier : le second e est ajouté dans l'interligne.

Édition : Olivier Mattéoni et Jean-Damien Généro.

Ce document PDF a été compilé en juillet 2024 dans le cadre du programme de recherche public « Actes princiers au royaume de France (XIV^e-XVI^e siècle) », porté par le Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (UMR 8589 CNRS-Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) sous la direction scientifique d'Olivier Mattéoni, professeur des universités (Paris 1), et dont les partenaires sont le Laboratoire d'Excellence « Histoire

1. Pont-Saint-Esprit : Gard, ar. Nîmes, ch.-l. c.

2. Ussel-d'Allier : Allier, ar. Moulins, c. Gannat.

et anthropologie des savoirs, des techniques et des croyances » (LabEx hastec), le Centre Jean Mabillon (EA 3634/ École nationale des chartes), le Centre de recherches historiques (UMR 8558/ CNRS-EHESS) et les Archives nationales de France. La transcription et l'appareil critique du présent acte sont mis à disposition sous [Licence Ouverte V 2.0](#).

Pour plus d'information, consultez le site Actes princiers (actesprinciers.huma-num.fr).